

RISQUES SUR VOIRIE

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Assurer la mise en place d'un chantier routier en toute sécurité et en pleine connaissance des directives de la loi de pays sur la santé et la sécurité des travailleurs.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour de table, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Règlement intérieur de l'entreprise,
- La loi de pays du 19/01/2009 relative à la santé et à la sécurité du travail,
- Les responsabilités civiles et pénales,
- Le droit de retrait,
- Les EPI et différents balisage,
- La signalisation de balisage des chantiers fixes et mobiles,
- Les risques et dangers sur voiries (pour vous et pour les autres),
- Les distances de sécurité et les règles de circulation,
- Évaluation/Correction.

CONDITIONS

Public visé : Tous.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.